

Un Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine



50 des avocats du Barreau de Nîmes (dont 4 ou 5 hommes) ont initié un Institut voué au droit de la Famille pour « mieux informer le public via des actions et des manifestations ».

Au menu une manifestation par an (Arènes de la Famille et du Patrimoine le **13 décembre** avec une conférence-débat sur « Le couple et la séparation »), des initiatives (comme ce « calendrier des parents » basé sur le calendrier scolaire où les semaines clairement numérotées

permettent de mieux gérer le « droit de visite »), et un site internet (www.idfp-nimes.com) qui sera actualisé tous les mois avec des informations, de la jurisprudence et la charte de l'IDFP. « Il n'est pas question de traiter tout le patrimoine, mais tout ce qui implique la famille. Ceci dit, dans un divorce, on ne peut épargner la question des parts dans une entreprise... » précise le Bâtonnier, Me Schnitzler-Heuillon. Les membres de l'IDFP sont soumis à une obligation de formation spécifique de 10 heures par an.

La proportion de dossiers pris en charge par l'aide juridictionnelle (AJ) est énorme dans les questions de droit de la famille. Si la réforme de l'AJ a été pudiquement repoussée d'un an, le temps d'imposer une protection juridique pour les particuliers, elle ne manquera pas d'être un vrai problème qui poussera une part importante des populations concernées, ne pouvant financer cette protection individuelle, dans le désert juridique. Un dispositif qui favorisera pourtant la médiation. sv

OEC et CCIT partenaires

L'Ordre des Experts-Comptables et la CCIR-LR formalisent un partenariat en faveur des entreprises. Un but commun : renforcer les synergies institutionnelles d'appui aux entreprises en permettant la prise en compte des spécificités de chaque territoire. Pour renforcer l'entrepreneuriat par un accompagnement optimisé des porteurs de projet et jeunes chefs d'entreprises, Catherine Dumont, présidente des experts-comptables, et Bernard Fourcade, président de la CCIR-LR, ont signé une convention le 27 septembre à Nîmes dans les arènes. Sont couverts : connaissance et prescription mutuelle sur l'offre de services, accompagnement des porteurs d'activité, en création ou en reprise d'entreprise, accompagnement des entreprises existantes et transmission, développement d'actions collectives de promotion et de valorisation de la création et de la reprise d'entreprise.

www.renault.fr

RENAULT MÉGANE PÉPITE dCi

- Peinture métallisée
- Climatisation
- Feux de jour à LEDs
- Bonus écologique de 200 € prolongé

13 990 €*

SOUS CONDITION DE REPRISE



IL EST
INÉLÉGANT
de
**TROP PARLER
DE SOI**

(SAUF SI L'ON A PROFITÉ DE CETTE OFFRE)



**RENAULT
SHOP.FR**

DES OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR DES RENAULT NEUVES IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES.

* Renault prolonge le bonus écologique 2013 sur Mégane Pépité dCi 90 eco2, proposée à 13 990 €, déduction faite de 200 € de bonus écologique Renault, de 1 000 € de remise et de 1 000 € de prime Renault pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans, par rapport au prix conseillé de 16 190 € (selon tarif n° 2194-02 au 08/10/13). Offre limitée à 700 exemplaires, non cumulable, réservée aux particuliers, sous condition d'immatriculation jusqu'au 31/12/13 dans le réseau Renault participant.

Consommation mixte (l/100km) : 4. Émissions CO₂ (g/km) : 104. Consommations homologuées selon réglementations applicables.

RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

Renault partenaire eif

